

loi, *de facto* sinon *de jure*. J'aurais aimé prononcé des paroles plus fortes contre le gouvernement cet après-midi. Toute opposition serait motivée d'employer un langage plus énergique à l'égard du gouvernement qui écarte une décision du Parlement si le sujet était autre, parce qu'il bouleverse et divise. On peut parler de la peine capitale et soulever toutes sortes d'émotions sachant que le plus précieux droit civil qu'on puisse protéger c'est le droit de l'être humain à la vie.

Monsieur l'Orateur, le gouvernement actuel demande aux mêmes députés de la même législature, dans des circonstances identiques, de légaliser ses actes. Voilà ce qu'il nous demande. Ce même gouvernement a demandé, il y a dix-huit mois, aux mêmes députés, de la même législature, de prendre la même décision. Les députés avaient tranché la question après l'avoir débattue. Le gouvernement use d'intimidation contre chaque député, qu'il appartienne au parti ministériel ou à l'opposition. Le gouvernement recourt à la contrainte et manifeste la toute-puissance du cabinet, si bien que, très souvent, celui-ci se substitue à la magistrature. Le gouvernement actuel a été le juge et le jury.

Je m'arrête ici pour revenir au projet de loi. Personne, surtout les avocats de la défense, n'ignore ce qui se passe au cabinet car, en vertu du Code criminel, ses membres ont le droit et le devoir de revoir tous les témoignages, le jugement du tribunal et le verdict du jury, afin de décider si la peine de mort devrait être commuée en emprisonnement à perpétuité. C'est une situation difficile. Je puis comprendre la profonde émotion ressentie par le ministre lors de la dernière mise aux voix, car les jurys, les avocats et les juges l'éprouvent aussi.

• (4.20 p.m.)

Cette question est maintenant revenue sur le tapis et tellement tôt que le Parlement exige une explication. Hier, j'ai lu dans le *Globe and Mail* un article qui m'a impressionné. Je l'ai trouvé bien écrit, bien préparé, bien documenté et bien conçu. Suivant cet article, la décomposition s'est attaquée au gouvernement actuel, et elle est profonde. Comme dans une carie dentaire elle a passé de la pulpe à la racine. Dans ces circonstances, monsieur l'Orateur, le dentiste extrait la dent.

• **M. Mackasey:** Il vous tranche la tête.

[M. Woolliams.]

M. Woolliams: Où est la liste de priorités du gouvernement? Quelqu'un a dit: il vous tranche la tête. J'ignore quelle est l'attitude du député à l'égard de la question, monsieur l'Orateur, mais je ne parle pas à la légère, car il s'agit d'une affaire très grave. Je demande au gouvernement où est sa liste de priorités. Nous débattons cette mesure encore une fois, après y avoir consacré plusieurs semaines au cours des 18 derniers mois.

Où se trouve le programme dont le ministre des Finances (M. Sharp) parle avec tant de fierté, tandis que les ministres continuent à dépenser, pour lutter contre la débâcle financière, manifeste et avouée à laquelle le pays fait face? Où se trouve le programme du gouvernement pour enrayer la hausse des taux d'intérêt et le coût élevé de la vie? Où se trouve son programme pour éliminer les fortes dépenses du gouvernement, le chômage élevé et les mises à pied accrues? Où est son programme pour remédier aux pertes sensibles essuyées sur les marchés du blé et du charbon? Où est son assistance à une industrie qui lutte pour survivre en l'absence de données bien définies à l'égard des entretiens du Kennedy round?

Ces questions sont pertinentes à la lumière de la situation actuelle. L'anarchie règne dans le domaine du tarif-marchandises. Nous parlons de prospérité, monsieur l'Orateur, et de sympathie. Je demande au ministre de se rendre dans les foyers de n'importe quelle ville canadienne aujourd'hui où 25 p. 100 des gens ont un niveau de vie inférieur à la moyenne admissible. Tandis que cette détérioration manifeste de l'économie canadienne se poursuit, le gouvernement demande au Parlement de reconnaître de droit ce qui est déjà établi de fait.

Si le ministre est en mesure de justifier ce qui a été fait en 1966 et de mettre autant de sympathie dans son discours qu'alors, que le gouvernement continue dans la même voie. Le député de Kamloops (M. Fulton), parlementaire distingué, a dit hier que le gouvernement croit qu'avec un peu de chance tout ira bien. Comme M. Micawber, il croit que la chance va lui sourire.

Je voudrais citer les paroles d'un homme pour qui j'ai le plus grand respect ici à la Chambre, l'actuel premier ministre. Qu'a-t-il dit le 17 avril 1962, monsieur l'Orateur? Voici ce qu'il a dit, comme en fait foi à la page 3241 le hansard:

Alors que la présente législature s'échoue dans la confusion, je vais clore mes propos de la façon qui me semble la plus appropriée, en citant Oliver Cromwell...